

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Postulat  
**Titre :** Redynamiser la rue du Midi, favoriser la mobilité douce entre la Gare et la place Saint-François.  
**Initiant-e(-s) :** Sarra Perrin

---

Le métro m2, victime de son succès, voit sa fréquentation entre l'arrêt de la Gare et l'arrêt du Flon très élevée. En temps de COVID, l'utilisation des transports publics entre ces deux arrêts s'avère risquée et anxiogène du fait de cette très grande fréquentation du métro m2.

Afin de désengorger ce tronçon entre la Gare et le Flon, nous demandons à la municipalité d'étudier l'opportunité de créer un escalier roulant urbain couvert végétalisé sur les escaliers appartenant au domaine public entre la place de la Gare et l'avenue Sainte-Luce (depuis le sous-voie de la Gare à l'avenue Sainte-Luce).

Cet escalator permettrait d'avantager la mobilité douce (à pied) pour les usagers utilisant le métro entre la Gare et le Flon.

Un postulat demande à la Municipalité d'étudier la faisabilité d'un tunnel piéton parallèle aux voies du tram. Cette solution, quoi que complémentaire, peut-être une alternative crédible et moins onéreuse que ce tunnel.

En outre, cela permettrait également d'augmenter la visibilité des commerçants de la rue du Midi (café, coiffeur, etc,...). Aujourd'hui, les commerçants de la rue du Midi voient la fréquentation de la rue pâtir du fait de leur situation géographique.

Conclusions :

Le présent postulat demande à la Municipalité de présenter une étude de faisabilité de cet escalier roulant et de son implémentation.

Lausanne, le

10.01.2021

  
L'initiante :  
Sarra Perrin